

*Plaidoyer pour l'avenir*, par Louis ARMAND, avec la collaboration de MICHEL DRANCOURT. Un vol., 4½ po. x 7¼, broché, 250 pages. — Calmann-Lévy, Paris, 1961

Jean Lotte

Volume 40, Number 1, April–June 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002836ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002836ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lotte, J. (1964). Review of [*Plaidoyer pour l'avenir*, par Louis ARMAND, avec la collaboration de MICHEL DRANCOURT. Un vol., 4½ po. x 7¼, broché, 250 pages. — Calmann-Lévy, Paris, 1961]. *L'Actualité économique*, 40(1), 188–190. <https://doi.org/10.7202/1002836ar>

terme reste la meilleure ? C'est pourquoi nous croyons que l'auteur a raison de dire à la page 278 que « si les lignes de développement d'un pays suivent certaines tendances reliées à la disponibilité des ressources productives, tendances que l'on peut déceler après coup, il n'est pas possible, à partir de ce qu'on sait des ressources, de tracer les lignes de l'avenir ». Mais expliquer la spécialisation passée sur la base de ces seules disponibilités en ressources productives constitue déjà une trop grande simplification de la réalité. Par exemple, un raisonnement que fait l'auteur à la page 280 de son ouvrage ne nous paraît pas entièrement convaincant. Il nous dit que, comme 94 p.c. de la production dans l'industrie de la cigarette vient du Québec, et comme celui-ci n'a pas d'industrie automobile (cas extrêmes), c'est donc que le Québec a un grand avantage comparatif en ce qui concerne l'industrie de la cigarette et un grand désavantage comparatif dans l'industrie automobile. Ceci suppose que les entrepreneurs ont été parfaitement rationnels, et pourtant ils ne le sont jamais, et ne peuvent pas l'être. La décision de la General Motors de venir s'établir au Québec à peine trois ans après la publication de l'ouvrage qui fait ici l'objet d'une analyse fait apparaître le caractère insuffisamment nuancé du raisonnement de l'auteur, surtout si l'on considère que le président de la société a admis que celle-ci songeait à venir s'installer au Québec depuis déjà sept ans.

Bernard Bonin

**Plaidoyer pour l'avenir**, par LOUIS ARMAND, avec la collaboration de MICHEL DRANCOURT. Un vol., 4½ po. x 7¼, broché, 250 pages. — Calmann-Lévy, Paris, 1961.

Voici un livre qui a obtenu un grand retentissement en France il y a deux ans, principalement à cause de la personnalité de ses auteurs. M. Louis Armand, ancien directeur de la S.N.C.F. dont il fit après la guerre l'entreprise progressive que l'on sait, ancien directeur d'Euratom, l'une des trois communautés de l'Europe des Six, est le type du grand technicien des services publics pour qui efficacité et mise au service du pays de ces grands ensembles nationalisés, ne font qu'un. Il est aujourd'hui consulté à bien des reprises par le gouvernement français : Comité Rueff-Armand sur les obstacles (structurels) à l'expansion, etc. De son côté, M. Drancourt est connu tant par la situation qu'il occupe au Centre du Jeune Patronat que par les positions progressives qu'il a fait prendre à ce centre.

L'esprit du livre ainsi que son thème principal sont dévoilés dans l'introduction : l'évolution des techniques doit nous faire chercher une nouvelle organisation de la société, fondée, non sur le principe du « code » que l'on applique et tout au plus que l'on perfectionne, mais sur l'idée de la souplesse des structures, au contraire, souplesse qui doit leur permettre de se modifier continuellement selon les besoins. Il faut renoncer aux théories passées, adopter une attitude « prospective », « einsteiniser » les notions sur les cadres de nos sociétés. L'organisation de l'humanité n'a pas suivi les transformations techniques : la réorganisation qui s'impose sera la principale source de différenciation des nations dans l'avenir.

Les deux premiers chapitres rappellent les principaux changements intervenus. Il y a d'abord eu une « mutation de l'équipement » qui s'est opérée en deux phases : celle de la révolution industrielle, puis celle que nous connaissons, que l'auteur appelle  $\varphi_2$  ou « l'époque buissonnante », et qui est surtout caractéristique de l'après-guerre. C'est l'époque de la généralisation du progrès. Celle-ci amène à rechercher un développement cohérent. Or, les structures résistent : « Toutes les conditions du progrès sont réunies, sauf une : l'organisation » (p. 47).

Cette mutation de l'équipement s'accompagne d'une « mutation de dimensions ». « L'élargissement » des unités de production et l'interdépendance des techniques font parfois buter le progrès sur des cloisonnements dépassés : d'où le retard relatif de la France et des autres pays d'Europe, et la nécessité de construire l'Europe.

Le troisième chapitre s'attaque à ce problème fondamental d'une organisation correspondant à notre ère technique. Cette organisation de la société doit obéir à deux idées essentielles : celle de régulation et celle d'évolution.

La généralisation du progrès entraîne un réseau de liens si complexes et si touffus entre les sujets économiques que, sous peine de crise, il faut une organisation collective prenant en charge l'évolution générale pour en rendre cohérentes toutes les parties. Ce n'est ni du nationalisme, ni de l'étatisme ; il faut simplement se définir une discipline collective qui est « la condition du progrès de la collectivité, des entreprises privées et aussi de l'individu » (p. 117). La concurrence doit être en quelque sorte encadrée, et, si le profit est légitime, il ne faut plus « raisonner en seuls termes de profit classique, alors qu'il s'agit de pouvoir l'associer au profit collectif dans de bonnes conditions pour qu'il bénéficie ensuite à chacun » (p. 124). La régulation, l'organisation cohérente, sont « la condition de l'efficacité dans la liberté » et non la disparition de la liberté.

Cette idée de régulation amène à « abandonner l'idée de loi statique ». Les structures doivent être essentiellement évolutives : « on est encore très préoccupé de gérer. Il est plus indispensable désormais de prévoir et d'établir des actions cohérentes » (p. 112). Il faut opérer une mutation de l'organisation sociale non seulement dans sa dimension, mais dans ses méthodes : on doit renoncer aux cloisonnements, à la centralisation, aux rapports « verticaux », trop hiérarchisés, pour multiplier les rapports « horizontaux » entre les différentes activités et services de la nation, et créer « pouvoirs de synthèse ». En d'autres termes, il faut à chaque niveau assurer les communications entre tout le monde, condition de régulation efficace.

Le chapitre suivant traite de la technique comme moyen de civilisation. Il cherche à montrer l'absurdité de l'opinion courante selon laquelle la technique moderne amène la fin de la culture. Au contraire, le progrès donne le temps et des moyens de se cultiver insoupçonnables il y a peu d'années encore : « dire que la culture a progressé du même coup serait absurde. Nous affirmer que les conditions de la culture sont réunies, c'est l'évidence » (p. 144). Il suffit donc de savoir s'en servir par une organisation appropriée de la société « Technique + organisation = culture » (p. 153).

## L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Le chapitre cinq a pour titre « Formation et information ». Il met en relief la nécessité de réformer entièrement le système d'enseignement pour l'adapter aux besoins de l'époque, notamment par la promotion de la « formation permanente » tout au long de la vie active. Il montre aussi la place de l'information, au service de la communauté, pour une meilleure compréhension par chacun de son rôle social.

Enfin, la conclusion est un appel à « miser sur la jeunesse » pour réaliser les structures neuves. Elle analyse également les forces et les faiblesses de la France face au problème que nous évoquons.

Même si l'on est d'accord entièrement sur le fond de la thèse exprimée, la philosophie de ce livre paraît par moments (et surtout au début) assez courte. La volonté de relativiser les structures ne doit pas faire oublier la permanence de certains principes d'organisation sociale liés à chaque type de civilisation. Par exemple, une organisation, même parfaitement adaptée dans le sens que le veut l'auteur, ne pourra pas, à partir des régimes actuels, être du même type aux États-Unis et en U.R.S.S. Les différences sociales entre pays occidentaux et communistes s'estomperont probablement un jour : mais dans combien de décennies ? C'est hors de notre horizon, et c'est en fonction de notre horizon qu'il faut nous organiser.

Certains raccourcis historiques (voir la page 30) sont aussi un peu rapides pour être justes, et certains graphiques comme celui de la p. 31 n'ont guère de signification.

Cela dit, les coups portés à l'idée simpliste d'après laquelle tout ce qui sent de loin l'organisation de la Société sent du même coup le socialisme, l'étatisme et la disparition de nos libertés individuelles (à commencer bien sûr, par la liberté, ô combien inviolée comme chacun sait, de l'entreprise privée), ces coups paraissent décisifs. La forte idée d'après laquelle l'organisation est la condition de la liberté et du profit doit être méditée par certains d'entre nous. De même, l'idée du progrès élément de civilisation, si l'on sait s'en servir, devrait remplacer, dans certaines conversations, le thème bien ressassé de la défense de notre civilisation contre le progrès. Ce serait plus tonique, plus réaliste et plus juste. Dans certains milieux, ce livre donc fait choc. Son utilité est incontestable ; il faut le ranger parmi ceux qui aident à bâtir l'avenir, en provoquant à temps le changement indispensable des mentalités.

Jean Lotte

**Comparative Politics. A reader, ECKSTEIN, HARRY et APTER, DAVID-E.,** éditeurs. Un vol., 7¾ po. x 10¼, relié, 746 pages. — COLLIER-MACMILLAN CANADA LTD., Toronto, 1963.

Cet ouvrage massif ne peut être défini dans une courte note mais il n'est pas non plus possible d'en rendre compte dans une longue critique. Comme l'indique le titre, il s'agit d'une collection de textes. La sélection retenue vise d'abord à illustrer les problèmes méthodologiques que l'on rencontre en science politique ;